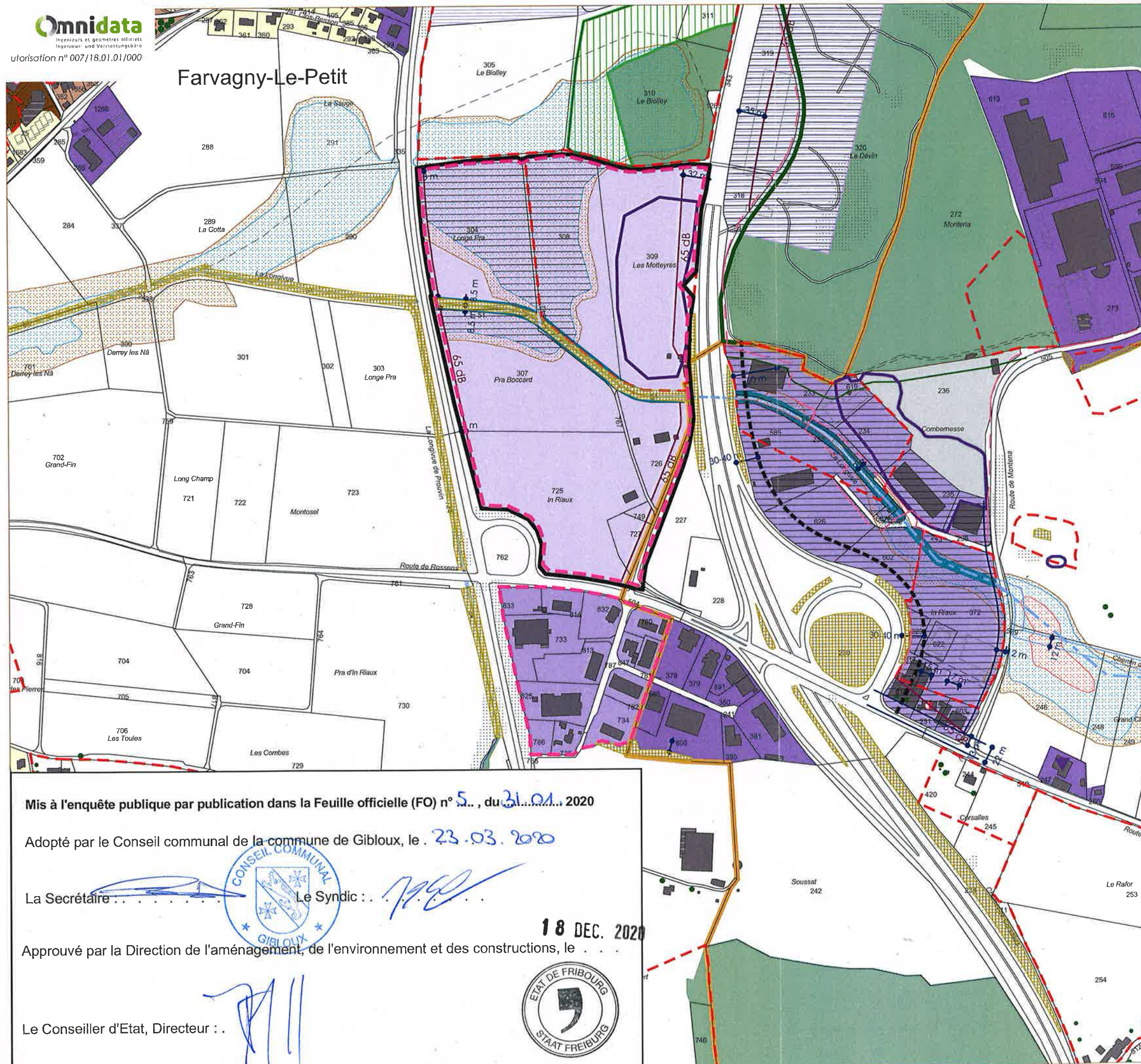


Ech. 1/5000



LEGENDE

- Zone d'intérêt général
- Zone de protection du site construit
- Zone de centre village
- Zone résidentielle à faible densité
- Zone d'activités II
- Zone d'activités III
- Zone d'activités I (Rossens)
- Zone de protection des cours d'eau
- Zone de gravière
- Zone de protection de la nature
- Aire forestière
- Eléments naturels protégés : haies, arbres
- Carte des dangers de détails
Danger indicatif/faible/moyen/élevé
- Secteur à prescriptions particulières
- Périmètres archéologiques
- Périmètre d'énergie de réseau CAD
- Cours d'eau / Cours d'eau sous tuya
- Constatation de la nature forestière
- Distance de construction à la forêt
- PAD Obligatoire
- Sites pollués
- Immeubles protégés - Cat 1,2,3
- Limite sectorielle



Mis à l'enquête publique par publication dans la Feuille officielle (FO) n° 5... , du 31.01.2020

Adopté par le Conseil communal de la commune de Gibloux, le 23.03.2020

La Secrétaire : Le Syndic :

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, le 18 DEC. 2020

Le Conseiller d'Etat, Directeur :



Givisiez, en janvier 2020

URBASOL SA

Route Jo-Siffert 4 CH-1762 Givisiez
Tél. : +41 (0)26 466 22 33 - email : info@urbasol.ch - www.urbasol.ch

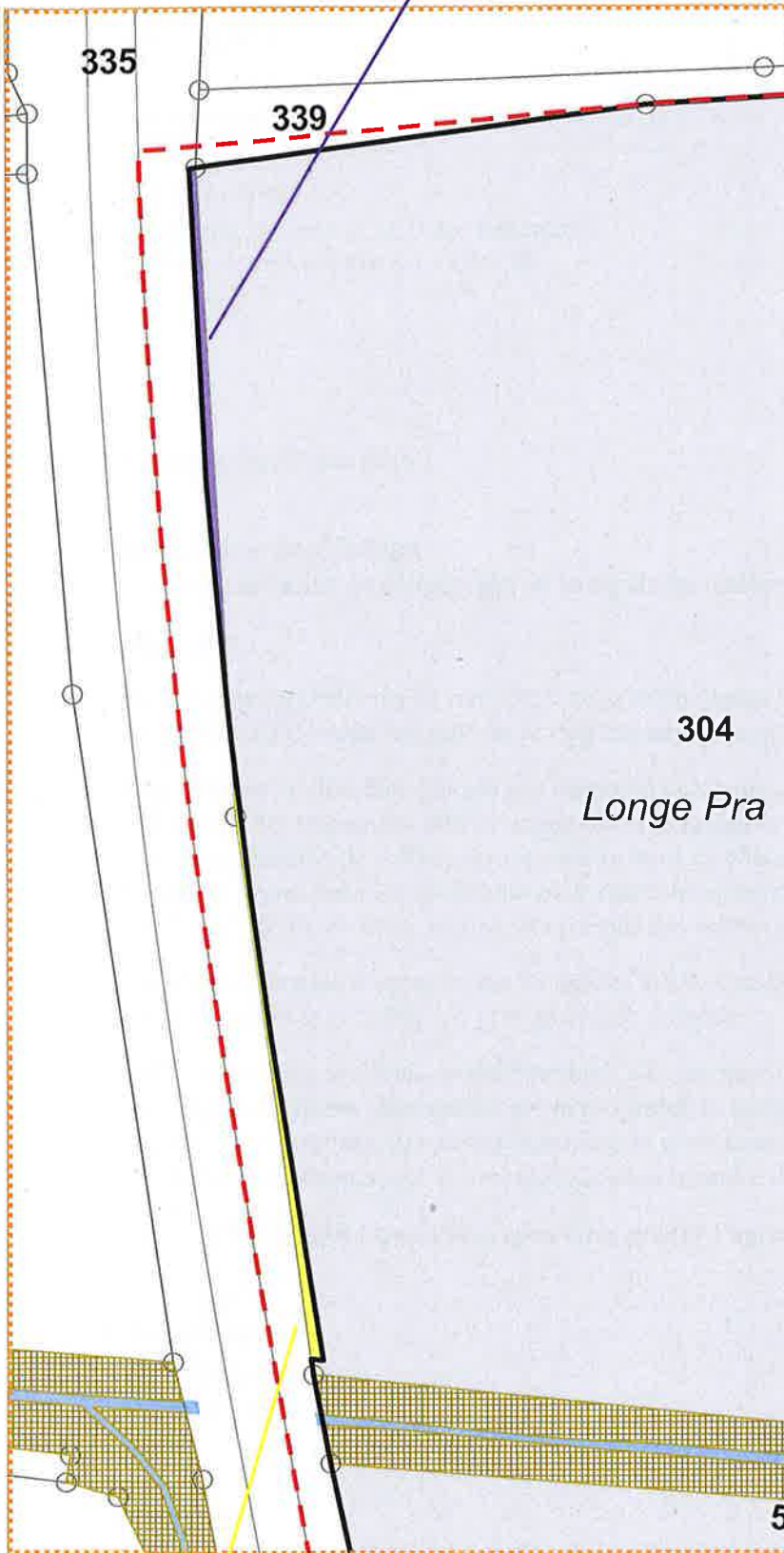
COMMUNE DE GIBLOUX
Secteurs Farvagny-Rossens

PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL
 MODIFICATION PARTIELLE DU PAZ

PLAN DES ELEMENTS MODIFIES GIB 21.02

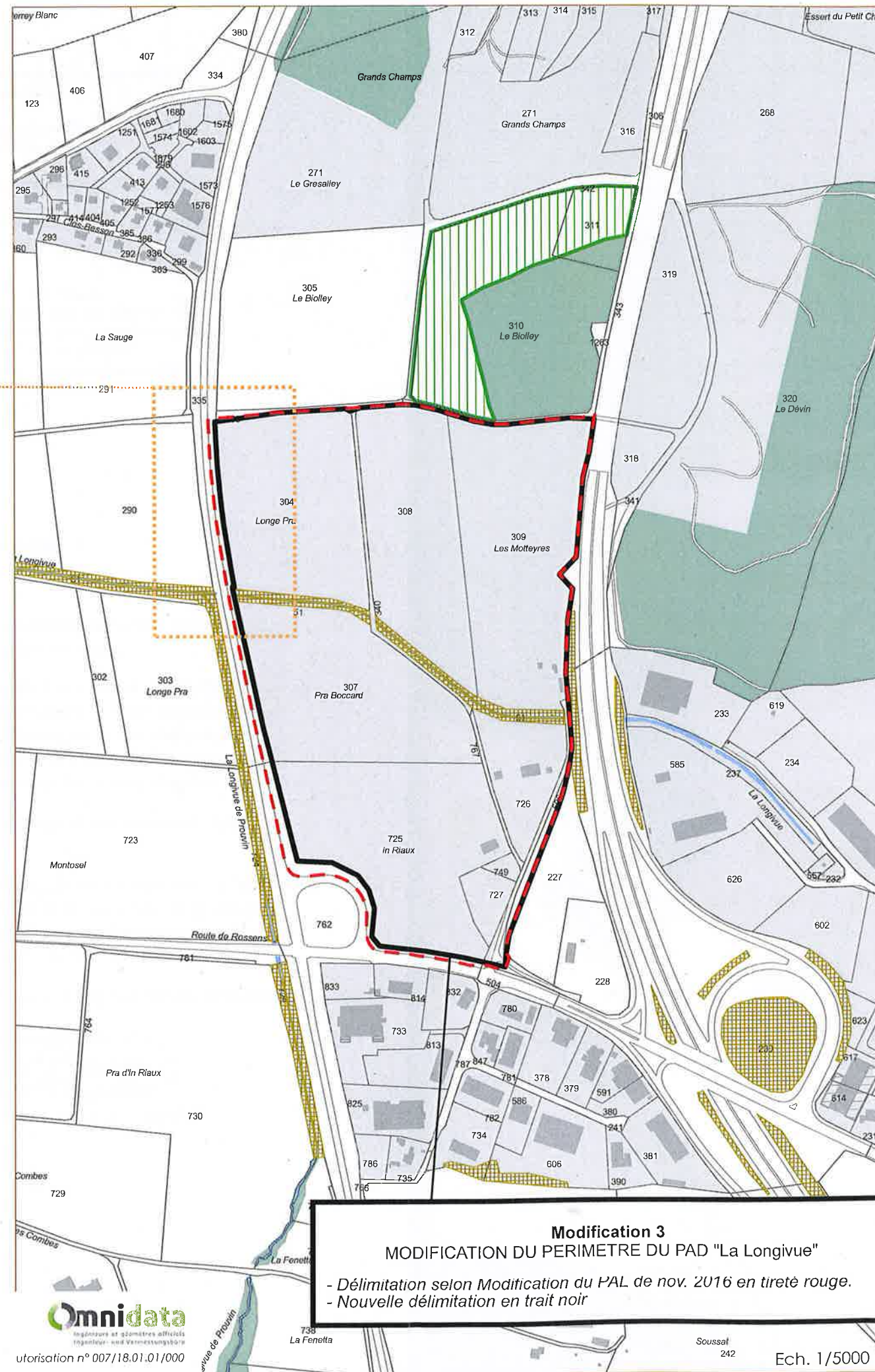


Modification 2
 DU DOMAINE PUBLIC DES ROUTES
 EN ZONE D'ACTIVITES III 74 m2



Ech. 1/1000

Modification 1
 DE ZONE D'ACTIVITES III
 EN DOMAINE PUBLIC DES ROUTES 74 m2



Modification 3
 MODIFICATION DU PERIMETRE DU PAD "La Longivue"
 - Délimitation selon Modification du PAL de nov. 2016 en tireté rouge.
 - Nouvelle délimitation en trait noir

Ech. 1/5000